

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE



**39^{ème} SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES
MINISTRES DE L'UNION ÉCONOMIQUE DE
L'AFRIQUE CENTRALE**

.....

COMMUNIQUE FINAL

YAOUNDÉ, le 15 MARS 2023

La 39^e session ordinaire du Conseil des Ministres de l'Union Économique de l'Afrique Centrale (UEAC) s'est tenue le 15 mars 2023, au siège de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) à Yaoundé (République du Cameroun), sous la présidence de Son Excellence Monsieur **Alamine OUSMANE MEY**, Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire de la République du Cameroun, Président en exercice dudit Conseil.

Ont pris part aux travaux, en présentiel :

1. Pour la République du Cameroun :

- Monsieur **Alamine OUSMANE MEY**, Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;
- Monsieur **Louis Paul MOTAZE**, Ministre des Finances ;
- Monsieur **Paul TASONG**, Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire.

2. Pour la République Centrafricaine :

- Monsieur **Hervé NDOBA**, Ministre des Finances et du Budget ;
- Madame **Sylvie BAIPO TEMON**, Ministre des Affaires Etrangères, de la Francophonie et des Centrafricains de l'étranger.

3. Pour la République du Congo :

- Monsieur Jean Baptiste **ONDAYE**, Ministre de l'Économie et des Finances ;
- Madame Ghislaine Ingrid Olga **EBOUKA-BABACKAS**, Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale ;
- Monsieur Ludovic **NGATSE**, Ministre du Budget, des Comptes Publics et du Portefeuille Public.

4. Pour la République Gabonaise :

- Madame Nicole Jeanine **ROBOTY**, Épouse **MBOU**, Ministre de l'Économie et de la Relance ;
- Madame Edith **EKIRI MOUNOMBI**, Épouse **OYOUUMI**, Ministre du Budget et des Comptes Publics ;
- Son Excellence Paul Patrick **BIFFOT**, Ambassadeur de la République Gabonaise au Cameroun, Représentant le Ministre des Affaires Etrangères ;

5. Pour la République de Guinée Équatoriale :

- Monsieur Lucas **ABAGA NCHAMA**, Ministre à la Présidence du Gouvernement, chargé de l'Intégration Régionale ;
- Monsieur Fortunato **OFA MBO NCHAMA**, Ministre des Finances et du Budget ;

- Monsieur Gabriel **MBAGA OBIANG LIMA**,
Ministre de la Planification et Diversification
Economique.

6. Pour la République du Tchad :

- Monsieur Moussa **BATRAKI**, Ministre de la
Prospective Economique et des Partenariats
Internationaux ;
- Monsieur Tahir Hamid **NGUILIN**, Ministre des
Finances, du Budget et des Comptes Publics.

A également pris part aux travaux, par visioconférence,
pour la République Centrafricaine, S.E.M. Félix **MOLOUA**,
Premier Ministre, Chef de Gouvernement, Ministre d'État
chargé de l'Économie, du Plan et de la Coopération.

Le Président de la Commission de la CEMAC, le Professeur
Daniel **ONA ONDO**, rapportait les affaires inscrites à
l'ordre du jour.

Participaient également aux travaux :

- la Vice-Présidente de la Commission de la CEMAC ;
- les Commissaires de la CEMAC ;
- le Gouverneur de la Banque des États de l'Afrique
Centrale (BEAC) ;
- le Président du Parlement Communautaire ;
- la Première Présidente de la Cour des Comptes de la
CEMAC ;

- le Président de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) ;
- le Secrétaire Général de la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC).

Enfin, ont aussi pris part à cette session ordinaire, en présentiel ou en visioconférence, les premiers Responsables des Institutions Spécialisées et Agences d'Exécution de la Communauté.

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par l'allocution du Président de la Commission de la CEMAC et le discours de circonstance du Président en exercice du Conseil des Ministres de l'UEAC.

Après avoir constaté le quorum, le Conseil a adopté sans amendement son ordre du jour en quatre points, y compris les divers.

Abordant l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour, le Conseil des Ministres a adopté le procès-verbal de sa 38^e Session Ordinaire, tenue à Yaoundé, République du Cameroun, le 28 octobre 2022.

Poursuivant ses travaux, le Conseil a suivi la présentation de l'ensemble des points inscrits à l'Avant-projet d'ordre du jour de la Conférence des Chefs d'État, prévue le 17 mars 2023 à Yaoundé, faite par le Président de la Commission.

Après de longs et fructueux débats sur les différentes affaires et notes d'information inscrites à l'Avant-projet d'ordre du jour de la Conférence, le Conseil a formulé des recommandations en vue d'une meilleure présentation des dossiers à soumettre aux délibérations de cette Haute Instance.

S'agissant du dossier relatif au Dispositif de sanctions pour les infractions aux règles de la Surveillance Multilatérale, le Conseil l'a retiré de l'Avant-projet de la Conférence et a prescrit à la Commission de reprendre son élaboration en y intégrant des mécanismes alliant à la fois réalisme et nécessité pour les Etats d'observer les critères adoptés en matière de Surveillance Multilatérale.

En ce qui concerne l'affaire relative à l'état de mise en œuvre du principe de rotation institué au niveau de l'ensemble des Institutions, Organes et Institutions spécialisées de la CEMAC, suite à la fin du consensus de Fort-Lamy, le Conseil a demandé que la problématique soulevée soit traitée en termes de formulation dans le Communiqué Final de la Conférence.

Par ailleurs, le Conseil a retiré le projet d'amendement de l'Acte Additionnel N° 19/CEMAC/CCE/10 du 07 juin 2010 en vue de la réduction de la durée des sessions du Parlement de l'Avant-Projet d'Ordre du jour de la Conférence. Il a prescrit à la Commission de mener une analyse complète de l'efficacité,

en termes des gains, qu'induirait la mesure proposée de réduction de la durée des sessions.

Au titre des Rapports des Organes, le Conseil a demandé aux différents responsables concernés, de transmettre à l'ensemble de ses membres lesdits Rapports accompagnés des notes de présentation synthétique y relatives, avant la tenue de la Conférence. Il a pris acte de l'indisponibilité, à date, du Rapport de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale.

Au sujet des Notes d'information, le Conseil a retiré le point relatif à l'élection des Députés communautaires au suffrage universel direct.

En divers, le Conseil des Ministres a suivi, et pris acte, la communication de la délégation ministérielle de la République de Guinée Equatoriale relative à un appui solidaire de la CEMAC, le moment venu, à la candidature de ce pays au poste de Directeur Général de l'ASECNA.

En outre, **au titre des mesures individuelles**, le Conseil a pris connaissance du dossier relatif à la nomination d'un Agent Comptable au Parlement Communautaire. Après débats, le Conseil a renvoyé le dossier à l'examen du Comité Inter-Etats tout en lui demandant de privilégier l'approche genre.

Prenant en compte l'ensemble des amendements et orientations formulés, le Conseil a arrêté un Projet d'ordre

du jour et demandé à la Commission de finaliser les dossiers ainsi que les projets des Décisions y afférents à soumettre à la Très Haute Appréciation de la Conférence des Chefs d'État.

Le Conseil a, par ailleurs, examiné le projet de Communiqué Final de la Conférence et donné des orientations en vue de l'amélioration de sa rédaction.

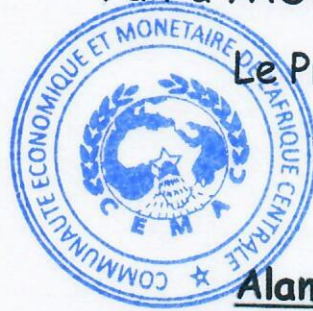
Au terme de ses travaux, le Conseil a adressé ses remerciements à **S.E.M. PAUL BIYA, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN, PRESIDENT EN EXERCICE DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT DE LA CEMAC**, au Gouvernement et au Peuple de la République du Cameroun, pour l'accueil chaleureux et la sollicitude dont ses membres ont fait l'objet pendant leur séjour à Yaoundé.

Le Conseil a, par ailleurs, adressé sa gratitude à Monsieur **Alamine OUSMANE MEY**, Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire de la République du Cameroun, et au Pr **Daniel ONA ONDO**, Président de la Commission de la CEMAC, pour la qualité de l'organisation de cette session et, en particulier, pour les bonnes dispositions matérielles et techniques prises pour sa réussite.



Les travaux se sont déroulés dans une atmosphère de sérénité et de franche collaboration, de compréhension réciproque et de fraternité.

Fait à YAOUNDÉ, le 15 mars 2023



Le Président du Conseil des
Ministres


Alamine OUSMANE MEY